

Assemblée Générale de la Ligue des Echecs du Grand Est

Rapport moral du Président

La Ligue des Échecs du Grand-Est (LEGE) est un organe déconcentré de la Fédération Française des Echecs selon l'article 3 de ses statuts. Elle a exclusivement pour membres l'ensemble des clubs qui ont leur siège dans le ressort territorial du Grand Est. La LEGE met en œuvre la politique définie par la FFE et elle peut se voir confier une partie de ses attributions. L'exécution de cette mission est contrôlée par la FFE qui a notamment accès aux documents relatifs à la gestion et à la comptabilité.

La LEGE a rédigé et fait adopter en AG son projet associatif. Les actions qu'elle développe sont guidées par ce projet mais aussi par les axes de développement choisis par le Ministère des Sports via l'ANS et de même ceux définis par la Région Grand Est.

Le Projet Associatif

2021 - 2024



Un rapport d'activité est présenté séparément sur les projets aboutis et non aboutis et sur les explications des éventuelles difficultés rencontrées.

Un rappel ... lors d'une enquête réalisée en 2020 pour construire le projet associatif, les responsables de clubs devaient classer par ordre de préférence les missions de leurs comités départementaux ... La proposition suivante a été classée dernière : « Promouvoir et organiser la création de nouvelles salles de jeu ou clubs ».

Dans cette même enquête, plus spécifiquement sur la partie financière des comités, la mention suivante a également été classée dernière : « accès à des donations de sponsors ». Toujours dans la même enquête mais concernant les missions de la Ligue: la proposition « veiller au bon fonctionnement des CDJE » a, elle aussi, été classée dernière. Les premiers ex-aequo dans ce classement pour les missions de la LEGE : le « Haut Niveau » et « les relations avec les organismes régionaux ».

Les représentants de la Ligue étaient bien conscients que les objectifs qu'ils ont proposés dans le projet associatif étaient quelque peu en contradiction avec les résultats de cette enquête. Mais pour autant la Ligue ne devait-elle pas accompagner la création de nouveaux clubs ? Se préoccuper du sponsoring ? Veiller au bon fonctionnement des CDJE ?

Une parfaite concordance portait sur le « Haut Niveau » et les relations de la Ligue avec les organismes officiels qui nous entourent. Deux années et la Covid étant passées par là, tout ceci est inspirant pour établir le bilan moral de cette année 2022.

Le Haut niveau

Commençons par le Haut Niveau dans le Grand Est : il est de fait celui de ses clubs et de leurs résultats exceptionnels lors de cette saison sportive. Le rapport de la commission sportive mettra en lumière les clubs du Grand Est, leurs joueurs, leurs entraîneurs, sans oublier leurs responsables qui ont su construire, année après année, pour aboutir à ces succès. Toutes les catégories d'âge étaient bien présentes, depuis les catégories jeunes jusqu'aux vétérans, représentant leurs clubs dans les compétitions internationales.



Photos en haut : Championnat Europe Vétérans, Strasbourg

et Championnat Européen Féminin avec Manon

Au milieu : Bischwiller Champion de France.

En bas les championnats du monde juniors et Antoine Bournel.

L'équipe de Mulhouse Philidor féminine en coupe d'Europe des clubs.

Les Relations de la Ligue avec les organismes institutionnels

Chaque responsable de club a compris que le versement des aides de tout organisme institutionnel est conditionné au respect dans sa mise en application des axes de développement choisis et aussi dans le retour des clubs pour leur mise en application. Cela se vérifie par exemple avec les mairies qui ont « musclé » les dossiers de demande d'aide et la mise en place de bilans des actions menées. Il est normal lorsqu'on distribue de l'argent que l'on vérifie son utilisation.

En ce qui concerne les relations entretenues par la LEGE avec ses institutions, l'année 2022 était importante en ce qui concerne la convention pour 4 ans signée entre la Région Grand Est et la LEGE. En effet la signature des deux parties permet de prévoir les ressources pour le court et moyen terme et détermine aussi les aides de la Région aux clubs de Haut Niveau qui participent au Top 16 ou Nationale 1 et c'est loin d'être anecdotique.

La LEGE s'engage en contrepartie à suivre les axes du développement du sport décrits dans le projet sportif territorial applicable pour les 5 ans à venir. Suite à la démission de Jean ROTTNER de la présidence la Région Grand-Est, la présentation du PST prévue en janvier 2023 est reportée à une date ultérieure.

Nous savons déjà que le Haut niveau est bien présent dans les engagements. A ce sujet la LEGE était interrogée lors de la soutenance de son dossier devant les personnes chargées d'arbitrer la signature de la nouvelle convention sur ce que la Ligue pensait mettre en place pour le Haut Niveau et particulièrement chez les jeunes espoirs. L'absence de compétitions Grand Est (elles se font par ZID aujourd'hui) était soulignée par la Région comme un manquement aux attentes de celle-ci. En gros, à la question qui est champion des échecs du Grand Est, nous n'avons pas de réponse ! C'est pourquoi dans les travaux des commissions et particulièrement de la commission « jeunes », un projet de compétition Grand Est est prévu. Le Directeur de cette commission présentera ce projet lors de cette assemblée. Les responsables des clubs seront intéressés à la mise en place de cette compétition qui devient une nécessité dans sa mise en place. Vous avez compris son intérêt pour les clubs que ce soit pour leur financement futur ou l'intérêt sportif pour leurs jeunes espoirs. La FFE construit également un schéma d'organisation du Haut Niveau. La Lege est particulièrement interrogée sur son organisation de regroupement en stage de ses jeunes espoirs et sur leur détection. Le Président Eloi RELANGE pourra expliquer lors de cette réunion le projet avancé par la FFE et les attentes vis-à-vis des ligues et de leur rôle dans ce schéma.

Création de nouvelles salles de jeu et de clubs en « zone blanche ».

Echecs en Seine

Cours d'échecs - initiation et organisation de tournois

Cours d'échecs, initiation et organisation de tournois.

Jour et lieu de rassemblement : Le vendredi de 18 h à 20 h (à partir de 7 ans), salle du club du Renouveau, rue Pierre-Labonde.

Adhésion : 20 €/an (à confirmer) avec accès au cours.

Contact :

Pierre BENOIT : 03.25.43.12.11 ou 06.86.40.35.94

Damien VIDART : 06.27.11.02.55

Jean GIORDANI : 06.46.58.70.47



Le développement des échecs en zone rurale (et zones blanches) est une priorité pour la LEGE. C'était également l'un des axes de la Région Grand Est dans son projet sport. Il serait étonnant que cet axe soit abandonné dans le nouveau projet.

La mixité

Dans les thèmes retenus et contenus dans le dossier de demande d'aide ANS, la LEGE a décrit les actions qu'elle comptait mettre en place pour le développement des échecs au féminin. Lors du rapport de la commission mixité seront présentés les succès et les difficultés de la mise en place des actions.



Photos : Reine des échecs Vouziers 08 ; Stage adultes féminines Thionville 57 et Equipe Championne de France Mulhouse Philidor et organisation top 12 F.

Colosse aux pieds d'argile

La première convention signée avec Colosse est arrivée à son terme. Le Codir a voté la reconduction de cette convention. L'actualité de cette année, et même des dernières semaines, montrent combien les responsables de club doivent être dans la vigilance, la prévention et la communication. La FFE par son Président Eloi RELANGE a elle-même signé en avril 2022 avec Colosse et son Président Sébastien BOUEILH. Cette association a pour missions la sensibilisation et la formation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif ainsi que l'accompagnement des victimes. Si un comité départemental souhaite créer une réunion de sensibilisation, la LEGE aidera à la mise en place avec notre correspondante régionale Émeline WATTEZ.

Le fonctionnement des CDJE

Pas d'ingérence dans la gestion des comités départementaux mais une volonté d'accompagner les comités en difficulté et au cours de l'exercice 2022 il y en avait. En ce qui concerne le bon fonctionnement des comités, y compris, pour ceux pour qui tout va bien, le minimum est de vérifier l'état financier, l'organisation des compétitions fédérales à l'échelon départemental. C'est ce qui est prévu dans ses statuts, article 3.2 : La FFE délègue a priori à la Ligue le contrôle de l'exercice des missions qu'elle confie aux comités départementaux de son ressort, ayant notamment accès de droit aux documents relatifs à leur gestion et leur comptabilité. (...) Elle assure la liaison entre la FFE et les clubs sur son territoire. Pour ce faire, la Fédération confie à la Ligue le contrôle de conformité préalable des clubs affiliés de son ressort. Elle doit notamment veiller à ce que les statuts des associations sportives garantissent un fonctionnement démocratique, la transparence de gestion, l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes, les droits de la défense et l'absence de discrimination. Il est demandé aux comités à l'issue de leur AG d'envoyer leur PV. Une partie des Présidents de Comités Départementaux invitent le président de la LEGE à assister la réunion de leur assemblée. Même si de fait sans invitation la participation est possible pour lui (ou un membre du Codir délégué), sans invitation nous n'y allons pas.

Les comités ont eux aussi subi la crise Covid et le découragement des bénévoles. La Ligue a dû, pour trois d'entre eux, aider humainement à la relance avec des conseils sur l'aspect juridique. Par exemple, absence de Comité suite à la démission de leurs membres, aide aux comités pour vacance de leur président suite à un ennui de santé. À ce jour, ces comités retrouvent un fonctionnement normal et ont même relancé les compétitions dans leur département, comme par exemple les compétitions jeunes.

Aide à donation de sponsors

Rappelez- vous dans les propositions, celle-ci était classée dernière et cela peut se comprendre. C'est plus difficile pour la Ligue ou pour les Comités que pour un club qui fait fonctionner les liens locaux pour trouver des sponsors !

L'achat de maillots par les clubs pour leurs équipes est pratiqué dans tous les sports ou presque. Évidemment la simple reconnaissance sur le terrain des joueurs de deux équipes différentes est une nécessité pour certains sports. Pour les clubs d'échecs pas d'obligation sauf pour certaines compétitions où dans le règlement on peut lire « la présentation des joueurs avec les maillots de leurs clubs ». Exemple art 5.7a du règlement de la Loubatière, art 3.12 du championnat Top 16, art 4.4 des championnats scolaires, etc.

Sans obligation le club peut souhaiter équiper ses joueurs pour d'autres occasions : cérémonie des récompenses de sa ville par exemple ou visibilité des sponsors.

Les responsables de la LEGE réfléchissent à faciliter l'acquisition des maillots. L'achat groupé tel qu'on le connaît pour du matériel, pendules échiquiers ou feuilles de parties, n'est pas applicable pour des maillots car chaque club a ses couleurs. Par contre, une convention avec le fournisseur permettant à chaque club de bénéficier d'aide spécifique pour sa commande est envisageable. Les réflexions sont en cours actuellement avec un « équipementier clubs et collectivités » qui par ailleurs devrait être partenaire donateur. Vous serez très vite informés si ce projet peut aboutir.

Les aides financières et les moyens de communication

Ce thème des aides financières apparaît en bonne place dans les attentes des responsables des clubs... ce n'est pas une surprise ! La Ligue a mis en place des aides dans le cadre des compétitions et aussi hors compétitions. En résumé, plus le club est actif, plus il bénéficiera de ces aides de la Ligue. Les aides sont orientées principalement vers les jeunes et vers les dames et jeunes filles mais pas seulement si on prend connaissance des aides « hors compétitions ». Certains nouveaux clubs, voire même de plus anciens, oublient de faire leurs demandes et passent à côté.

A l'inverse, j'affirme que d'autres clubs ne laissent rien passer et c'est bien normal. Et pourtant en termes de communication Jean Pierre LIST (mailing et site Internet de la Lege) et Stéphane JOUNIAUX (réseau Facebook) ne cessent d'informer. Nous supposons que les comités relaient bien auprès des clubs de leur département. Il est vrai que 30% des mails qui nécessitent simplement un oui ou non et quelques secondes sont ouverts et 10% seulement apportent une réponse ... C'est d'ailleurs pareil pour les responsables de clubs avec leurs adhérents... Ils courent après les réponses, de quoi décourager les bénévoles les plus généreux en temps et énergie. En ce qui concerne les moyens financiers, Etienne Robert-Dehault présentera le compte de résultats et bilan. La part des licences reversée par la FFE représente la part essentielle de ses ressources : plus de 50%. La FFE réfléchit à une harmonisation des tarifs des licences entre les différentes ligues et une simplification pour les tarifs jeunes avec une ou deux catégories maximum. La FFE prévoit une visioconférence avec les Présidents de Clubs pour présenter différentes options car ils auront à voter lors de l'AG de la FFE. Ce ne sont pas les ligues qui votent ...ce sont les clubs.

En conclusion :

La Ligue des Échecs du Grand Est a pour ambition de répondre dans la mesure de ses moyens financiers et humains aux demandes des responsables des clubs de notre territoire. Elle doit assurer les relations avec les institutions, permettant la bonne marche de nos clubs de Haut niveau, respecter les axes de développement décrits dans notre projet associatif, les axes de développement du PST, projet sportif du territoire. Elle doit aussi assurer les axes choisis par le Ministère des Sports via la FFE et l'ANS. Elle doit conforter ses moyens financiers en ressources et contrôler les charges du compte de résultat. Assurer une communication précise et régulière, vérifier et aider au bon fonctionnement des Comités, aider à la création de salles de jeu et de clubs, sensibiliser à la prévention des risques de violences dans le sport. Vous voyez, tout cela n'a rien de compliqué !

Régis NOIZET

Président de la Ligue des Echecs du Grand Est